

Madame, Monsieur,

Habitant de Germigny, je me permets de vous envoyer ce mail pour vous faire part de mon opposition au projet d'implantation d'un élevage de volailles par l'EARL Mery sur les communes de Janvry et Méry Premecy pour les raisons suivantes:

- Augmentation du transport routier déjà fort saturé sur Gueux - ce point n'est pas traité dans le dossier voire minimisé
- Artificialisation toujours plus importante des sols - le projet représente l'artificialisation d'une vingtaine de maisons individuelles (c'est un peu le monde à l'envers, les villes développent de la permaculture sur les toits des immeubles et des projets de verdissement tandis que nos agriculteurs bétonnent nos campagnes)
- Le corollaire du point ci-dessus correspond au démantèlement de la structure. Aucune provision n'est demandée. La référence au démantèlement porte sur le recyclage des matériaux mais pas sur l'obligation de démanteler le bâtiment une fois l'activité terminée. Il existe toutefois un engagement écrit de la part de l'agriculteur qui n'a aucune contre-partie en cas de non-respect de son engagement...
- L'épandage (des fientes) se fera dans leur propriété près de sézanne, hormis l'aspect non écologique que cela représente, cela va nécessairement renforcer le trafic routier
- Le projet est mitoyen du parc de la montagne de Reims et porteur d'une dégradation visuelle.

D'autant qu'à mon sens il manque quelques compléments dans le dossier :

- Le dossier ne comporte aucune étude sur les vents dominants potentiellement porteurs d'odeurs
- Le projet ne comporte aucune représentation de l'intégration du bâtiment dans le paysage. un bâtiment de cette taille ne peut passer inaperçu.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous remercie de prendre en considération mon opposition dans ce projet.

Salutations respectueuses,